Education comparée / nouvelle série, 2008 n°1, pp 115-128

De la laïcité à la française à la laïcité à l'américaine dans les écoles publiques brésiliennes

Luiz Antônio Cunha
Université fédérale de Rio de Janeiro, Brésil

RESUME

Suite à l'échec du projet républicain d'école laïque (à la française) au Brésil dans la première moitié du 20ième siècle et aux conflits existant aujourd'hui, au sein du champ éducatif, entre églises catholique et protestante-pentecôtiste ; l´auteur émet l'hypothèse d'une évolution possible vers un projet d'école publique laïque à caractère pragmatique (à l´américaine), dans lequel l´enseignement des sciences pourrait se libérer d'entraves religieuses à son développement, telle que le créationnisme. **Mots clefs** : Brésil, laïcité à la française, laïcité à l'américaine, religions, créationnisme.

ABSTRACT

After the failed republican attempt at having a French-style laic schools in Brazil, in the first part of the 20th century, and the nowadays existing conflicts in the educational field between Catholic and Protestant-Pentecostal churches, the author makes the assumption of a possible evolution of Brazilian state education towards a project of pragmatic laic school (American-style). In this project, science teaching would overcome religious barriers, such as creationism, that might interfere in its development. **Key words** : Brazil, French secularism, American secularism, religions, creationism.

RESUMEN

A raíz del fracaso del proyecto republicano de la escuela laica (a la francesa) en Brasil en la primera mitad del siglo 20 y a los conflictos que existen hoy en día en el seno del campo educativo, entre las iglesias católicas y protestantes-pentecostales : el autor introduce la hipótesis de una posible evolución hacia un proyecto de escuela publica laica de carácter pragmático (a la americana), en el cual la enseñanza de las ciencias podría liberarse de las trabas religiosas a su desarrollo, como el creacionismo. **Palabras claves** : Brasil, laicidad a la francesa, laicidad a la americana, religiones, creacionismo

ZUZAMMENFASSUNG

Infolge des Misserfolgs, in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts, des republikanischen Projektes einer staatlichen Schule (auf französische Art) in Brasilien, sowie der aktuellen Konflikte zwischen katholischer und Pfingsten-Protestanten auf dem erzieherischen Feld; stellt der Autor die Hypothese einer eventuellen Entwicklung nach dem Projekt einer staatlichen Schule mit pragmatischem Charakter (auf amerikanische Art) auf. In diesem Projekt könnte sich der Unterricht der Wissenschaften von religiösen Fesseln zu seiner Entwicklung – wie dem Kreationismus - befreien. **Schlagwortliste** : Brasilien, Laizität auf französische Art, Laizität auf amerikanische Art, Religionen, Kreationnismus.

La religion dans l'espace public

La religion a joué un rôle central dans la formation de la société brésilienne et y occupe, aujourd'hui encore, une place privilégiée. Malgré la sécularisation croissante de pans de plus en plus larges de la société, la religion est présente dans le langage quotidien, dans les institutions publiques et privées, dans le pouvoir politique, dans l'enseignement public.

La colonisation portugaise, remontant au 16ième siècle, en pleine Contre-Réforme, a donné le ton à la fois à l'étroite liaison entre l'Église et l'État et au caractère militant des discours religieux. Les Africains et leurs descendants, esclaves et libres, voyaient leurs cultes réprimés, considérés contraires à la foi, à la morale et aux bonnes mœurs. Il leur restait donc, comme moyen de résistance et de survie, le syncrétisme avec les figures chrétiennes. Quant aux Indiens, retranchés dans des régions de plus en plus distantes des villes, leurs cultes ne représentaient pas une menace pour le christianisme dominant. Ils furent, au contraire, considérés par les Jésuites comme étant dignes d'être défendus de l'esclavage. À la différence des Africains et de leurs descendants, des tribus entières d'Indiens furent réunies en groupements politiques et économiques de domination cléricale, entre le 16ième et le 17ième siècles, groupements qui furent d'ailleurs considérés par un certain nombre de contemporains comme une «république socialiste chrétienne », enclavée dans une colonie d'exploitation esclavagiste (Lugon, 1949).

La séparation de l'Église catholique et de l'État, dans le contexte de la proclamation de la République (1889), eut lieu dans un climat de forte influence positiviste, idéologie embrassée par les officiers de l'armée qui constituaient avec les libéraux et les francs-maçons, la base politique du nouveau régime. La première constitution républicaine

(1892) interdit à l'État de soutenir toute activité religieuse et supprima l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Cette séparation fut de courte durée. La crise d'hégémonie ayant éclaté dans les années 1920 déboucha, au cours de la décennie suivante, sur un régime appelé «collaboration réciproque » Église-État, dont le modèle était désormais l'Italie fasciste. Face aux grèves ouvrières, inédites dans le pays, et aux soulèvements militaires contre l'oligarchie agraire, l'enseignement de la religion fut alors prescrit comme antidote au «désordre social et politique ».

Changements récents dans le champ religieux

Le panorama présenté par le recensement démographique de 2000 confirme la prédominance incontestable des catholiques, avec 125 des 175 millions d'habitants.

Parmi les principaux changements dans le champ religieux, soulignons la chute du nombre d'adeptes du catholicisme, passés de 93% de déclarants en 1960 à 73% en 2000. Ce déclin a pour contrepartie la croissance rapide des Églises protestantes, auxquelles adhère 15% de la population en 2000. Dans le même temps, on note une diminution des adeptes des religions afro-brésiliennes, qui ne regroupent que 4% de la population.[1] Bien que peu nombreux, si on les compare à l'ensemble de la population, il convient d'observer l'augmentation du pourcentage de ceux se déclarant «sans religion », passés de 0,5% en 1960 à 7,4% en 2000.

La réduction du nombre de catholiques s'explique généralement par le haut degré d'institutionnalisation de l'Église, qui l'empêcherait d'avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter rapidement aux nouvelles situations sociales, culturelles et économiques du pays. Elle s'est maintenue en position dominante au Brésil des siècles durant, sans entrer en conflit avec l'État, même durant la brève période de laïcité constitutionnelle, ni avec des institutions rivales. Paradoxalement, la réorientation de l'Église catholique, passant d'une tendance élitiste à une option préférentielle pour les pauvres, à la suite du Concile Vatican II, l'a éloignée des classes populaires. Et ce, parce que le «catholicisme socialement engagé », fondé sur la Théologie de

[1] La proportion de pratiquants des religions afro-brésiliennes (umbanda et candomblé, principalement) est très sous-évaluée dans les recensements démographiques. Pour avoir été, des siècles durant, forcés d'adopter le syncrétisme comme stratégie de survie face à la répression religieuse et politique ; aujourd'hui encore, nombre d'entre eux se déclarent catholiques.

la libération qui dans les années 1960 disputa aux communistes la direction politique des mouvements sociaux, s'est dépouillé des éléments «irrationnels » du phénomène religieux, au moment même où en augmentait la demande.

En effet, le changement de profil de la population sur le plan religieux est intimement lié aux grands mouvements migratoires survenus dans le pays ces cinquante dernières années, aussi bien dans le sens d'échanges interrégionaux que ruraux/urbains. Les populations migrantes qui se sont fixées, tant dans les zones d'expansion rurales qu'à la périphérie des villes métropolitaines, ont dû abandonner les relations de solidarité liées à leurs lieux d'origine et se sont retrouvées dans des régions caractérisées par une très faible présence, à la fois des appareils d'État et des politiques de développement social. Culturellement déracinées et vivant dans des conditions particulièrement précaires, presque toujours au seuil de la misère ; ces populations ont reconstruit leur(s) identité(s) culturelle(s), à partir notamment de références religieuses.

Ce sont les Églises protestantes, spécialement pentecôtistes, qui se présentent aujourd'hui comme alternatives à ces populations, qui sont par ailleurs celles qui connaissent la plus grande croissance démographique. Dans les quartiers populaires des grandes villes, où les trafiquants de drogues exercent sur les habitants une emprise fondée sur la force physique, mais assortie aussi de services que l'État ne fournit pas ; l'appartenance à des communautés religieuses sert à la fois d'élément de distinction sociale face au Mal et d'appartenance au Bien.

Pour toutes ces raisons, la croissance du pentecôtisme est plus marquée dans les régions économiquement plus dynamiques, comprenant les régions métropolitaines des deux plus grandes villes du pays : Rio de Janeiro et São Paulo. Dans les régions les plus pauvres et les moins exposées au changement social, le catholicisme est resté stable et sa situation dominante n'est pas menacée.

Parallèlement, la sécularisation des rapports sociaux est allée croissant dans le pays, ce qui a entraîné des conflits entre entités civiles et État, d'un côté, et entités religieuses, de l'autre, autour de questions comme la légalisation du divorce (loi approuvée en 1977) ou les campagnes de prévention du sida. Toutes proportions gardées, sur le plan religieux, la situation n'est pas sans similitude avec celle de l'Italie. À en juger par l'évaluation d'Enzo Pace (in Willaime et Mathieu, 2005), des secteurs de plus en plus larges de la vie quotidienne des Italiens échappent à la tutelle morale de l'Église

catholique, malgré l'hégémonie qu'elle exerce dans le champ de l'éducation. La principale différence entre ces deux pays réside dans l'ascension de la force politique des Églises protestantes au Brésil, qui ont atteint une représentation parlementaire significative et occupent même aujourd'hui des postes élevés au sein du pouvoir exécutif.

Religion et laïcité dans les écoles publiques

Après la proclamation de la République (1889), la Constitution de 1892 détermina qu'aucun enseignement religieux ne pourrait être assuré dans les écoles publiques. Durant quelques années, la discipline *Morale* remplaça la religion dans les écoles publiques du secondaire, discipline que les positivistes les plus radicaux voulaient voir figurer en tête du cursus, avant les sciences naturelles et même la sociologie.

En dépit de sa mince base sociale, la laïcité fut érigée en politique de l'État républicain, comme l'idéologie d'une élite intellectuelle d'orientation française, libérale-maçonnique ou positiviste. Cependant, les classes dominantes, ainsi que les classes moyennes et les classes populaires restèrent religieuses, principalement catholiques, tout en pratiquant divers degrés de syncrétisme, en particulier au sein de ces dernières.

Parmi les réformes éducationnelles d'inspiration fasciste ayant marqué l'abandon de la laïcité de l'État, soulignons le retour de l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Par le décret n° 19.941 du 30 septembre 1931, cette discipline fut introduite dans le cursus des écoles publiques primaires, secondaires et normales. Seules y échappèrent les institutions d'enseignement supérieur et technico-professionnel. Les seules raisons permettant de dispenser les élèves des cours de religion étaient, soit un nombre insuffisant d'élèves ayant choisi un même culte, ne justifiant pas l'ouverture d'une classe spécifique, soit une demande de dispense adressée par les parents ou leurs substituts.

Face à l'inflexion de la politique en matière d'éducation, les réactions du monde éducatif furent partagées. Si les éducateurs catholiques l'applaudirent, les rénovateurs la condamnèrent comme un retour en arrière et produisirent le *Manifesto dos Pioneiros da Educação Nova* (1932), document devenu emblématique dans l'éducation brésilienne, signé tant par des libéraux que par des socialistes, avec le soutien discret des protestants. Mais la mobilisation politique de l'Église catholique l'emporta, si bien que la Constitution de 1934 incorpora les termes du décret précédent. Depuis lors, toutes les Constitutions ont

décrété que les écoles publiques avaient l'obligation d'organiser un enseignement religieux, mais que la fréquentation de celui-ci était facultative pour les élèves.

En somme, en ce qui concerne l'enseignement religieux, le pays a connu trois étapes bien distinctes :

(1) l'enseignement de la religion catholique dans les écoles publiques durant toute la période impériale (1822/1889) ;
(2) la prohibition de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques durant les quatre premières décennies de la période républicaine (1889/1930) ;
(3) la réintroduction d'un enseignement de la religion dans les écoles publiques, moyennant le fait que celui-ci soit formellement facultatif pour les élèves (depuis 1931).

La position laïque a encore perdu de son importance après l'approbation de la *Loi et directives de base de l'Éducation Nationale* (1996). L'opposition précédente confessionnalisme *versus* laïcité a été remplacée, dans la pratique, par l'opposition confessionnalisme *versus* interconfessionnalisme et la place de la laïcité semble s'être dissoute dans ce dernier. L'interdiction de rémunération des professeurs d'enseignement religieux, supprimée l'année suivante, a ouvert la voie à différentes formes d'engagement financier de l'État.

L'obligation de proposer l'enseignement religieux une fois établie, ce fût son caractère facultatif qui empêcha souvent la présence de cette discipline dans les écoles publiques. Or, avec ou sans elle, on observe souvent dans les écoles publiques brésiliennes, des pratiques religieuses plus ou moins explicites, à prédominance catholique. Rites scolaires, fêtes civiques et matériel didactique sont souvent teintés d'éléments religieux. De même, la prière au début des cours et des repas est courante. Malgré tout, les politiques d'officialisation de l'enseignement religieux se sont heurtées à une résistance passive au sein des écoles, notamment dans les grands centres comme Rio de Janeiro et São Paulo, où il existe - dans le secteur public - une culture scolaire laïque diffuse. Toutefois, chez les professeurs, l'adhésion à un enseignement religieux prévaut, bien que de façon réticente et passive, en raison de l'aggravation des difficultés ressenties par ceux-ci dans leur travail quotidien. Ils doivent en effet affronter des défis à leur autorité, de la part de d'élèves issus des migrations interrégionales et campagne/ville, dont le profil socioculturel est très hétérogène.

Il convient également de rappeler que la scolarisation universelle des enfants et des jeunes brésiliens de 7 à 14 ans date d'il y a moins de dix ans et n'a pas été accompagnée des ressources matérielles et humaines nécessaires. Parallèlement, le problème de la violence urbaine s'est installé dans les grandes villes. Le nombre d'enfants et de jeunes mêlés au trafic de drogues va croissant dans les populations des quartiers populaires et s'accompagne de l'introduction dans les écoles de drogues, de disputes entre gangs rivaux et même d'armes. Dans ce contexte, parmi les professeurs des centres urbains, le courant favorable à l'enseignement religieux augmente, s'appuyant sur l'hypothèse selon laquelle ces cours pourront endiguer la perte des valeurs morales et des références de base de la vie en société qu'ils diagnostiquent chez les jeunes.

Tout ce climat amène les professeurs à considérer la religion, comme étant la dernière chance de réussir ce que la politique et l'éducation scolaire proprement dite n'ont pas été capables de résoudre : l'intégration sociale des classes populaires.

Dans ce cadre, la mise en place de l'enseignement religieux est réclamée dans toutes les unités de la fédération. Le principal agent de cette demande est le *Forum national permanent de l'enseignement religieux*, entité dominée par la *Conférence nationale des évêques* (catholiques) du Brésil, qui revendique l'engagement de professeurs dédiés exclusivement à cette discipline et jouissant des mêmes conditions de travail que les autres enseignants, ce qui suppose qu'ils soient rémunérés par l'État.[2]

C'est en 2004, dans l'État de Rio de Janeiro, qu'a été réalisé pour la première fois dans le pays, un concours public de recrutement de professeurs d'enseignement religieux. Le point le plus polémique a été l'exigence d'accréditation des candidats par des entités religieuses. Celles-ci se sont vues attribuer le droit de retirer leur accréditation à tout moment, au cas où un professeur perdrait sa foi ou la confiance de l'entité, ce qui entraînerait qu'il soit destitué de son poste au sein de l'enseignement public.

Science et religion dans l'éducation publique

Plus que par la participation des positivistes, la recherche scientifique et technologique a été stimulée, dans la République, pour

[2] Lorsque l'enseignement religieux est dispensé dans les écoles publiques, il l'est généralement par des professeurs d'autres disciplines qui auxquels on demande d'assurer ces cours.

des raisons d'ordre éminemment pratique, comme la lutte contre les parasites du café (principal produit d'exportation) et de santé publique. L'initiative fut toujours le fait de l'État, qui créa, pour chaque cas, une ou plusieurs institutions de recherche, presque toujours en dehors des institutions d'enseignement supérieur.

Dans les écoles publiques, l'enseignement des sciences était livresque et tenait de la routine, les laboratoires étaient peu nombreux dans les écoles et dans les facultés. Dans la République naissante, rares étaient les conflits avec les entités religieuses, la règle générale étant le partage de champs, tous deux fréquentés par un corps d'enseignants et de chercheurs catholiques pour la plupart.

Cette situation commença à se modifier immédiatement après la fin de la seconde guerre mondiale, avec la modernisation de l'enseignement supérieur brésilien et l'influence nord-américaine, associant étroitement enseignement et recherche.

Si, au départ, cette nord-américanisation des institutions brésiliennes d'enseignement supérieur (universités, facultés et instituts) a été motivée par des motifs stratégiques, la communauté scientifique créée sur cette base a intensifié ce mouvement, à tel point que la législation actuelle définit l'université comme une institution dans laquelle la recherche est co-essentielle à l'enseignement, en particulier dans les études de post-graduat, lieu de la recherche par excellence.

Ce mouvement a atteint son apogée dans les années 1970, malgré la dictature militaire, lorsque ont été mis en place dans le pays des programmes de post-graduat dans les domaines les plus variés, y compris en sciences, tant naturelles que sociales. Là encore, le rôle prépondérant de l'État a été fondamental et consistait à financer et à accréditer ces programmes. Depuis ces dix dernières années, l'action étatique est axée sur l'élargissement de cette capacité de recherche comme force productive, suscitant des réactions partagées au sein de la communauté académique, composée de partisans et de détracteurs.

Ce processus a favorisé la formation d'un champ scientifique et technologique complexe, dont la *Société brésilienne pour le progrès de la science (S.B.P.C.)* est l'entité la plus importante. Bien que créée par des chercheurs en biologie, en médecine et en agriculture, elle réunit actuellement des membres de tous les domaines, y compris, plus récemment, de théologie.

La rénovation de l'enseignement des sciences dans le primaire et le secondaire a également débuté immédiatement après la fin de la seconde guerre mondiale, mais s'est heurtée à des résistances bien plus fortes que dans les universités. En 1946, sous l'influence nord-

américaine, a été créé l'*Institut brésilien d'éducation, de science et de culture* – IBECC, entité privée qui reçut un soutien technique et financier du gouvernement brésilien et de fondations privées, comme Ford et Rockefeller. L'IBECC a donné son appui à des formations d'enseignant et à la production de matériel didactique, de même qu'il a encouragé les interactions entre professeurs universitaires et leurs collègues de l'enseignement primaire et secondaire, dans l'espoir qu'émerge une vague de renouveau, du sommet à la base, des structures éducatives.

Dans l'enseignement de la biologie, le point le plus sensible des récents conflits a été la publication des directives nationales pour les programmes, établies par le *Conseil national d'éducation*, suggérant que la théorie de l'évolution biologique soit un axe intégrant la zoologie, la botanique, l'écologie et la génétique. Mais cette suggestion n'a été acceptée qu'en partie, de sorte que la théorie de l'évolution s'en trouve réduite à un point parmi tant d'autres dans les programmes scolaires, et ce pour diverses raisons, dont les principales sont la mauvaise formation des professeurs, le manque de matériel didactique et les résistances religieuses.[3]

Passons maintenant à un problème plus grave, originaire des États-Unis : le rejet de la théorie de l'évolution au profit du créationnisme. La première entité de lutte contre l'évolutionnisme à surgir dans le pays a été la *Société créationniste brésilienne*, fondée en 1972. Elle a pour président un ingénieur au palmarès prestigieux, ayant participé à la direction de la *Fondation d'aide à la recherche* de l'État de São Paulo, l'une des plus prestigieuses agences d'aide à la science et à la technologie du pays. La SCB est liée à *Answers in Genesis*, association créationniste de niveau mondial. Cette association publie la *Revista Criacionista*, tirant à 1500 exemplaires et qui en est déjà au numéro 71. Une autre association analogue est l'*Association brésilienne de recherche sur la création*, fondée en 1979 et liée, quant à elle, à l'*Institute for Creation Research*.

Dans le champ de l'enseignement supérieur, le créationnisme reçoit l'appui explicite et organisé de l'*Église des adventistes du septième jour*, notamment de ses quatre institutions d'enseignement supérieur.[4] Dans

[3] Dans un sondage récent réalisé par le Ministère de l'Éducation, plus de la moitié des professeurs de biologie déclarent consacrer moins de 10 leçons (sur 200 de l'enseignement au lycée) à aborder la théorie de l'évolution, et juste à la fin du secondaire. (www.portaldoprofessor.inep.gov.br consulté le 27/9/2006).

[4] Les facultés sont au nombre de quatre, situées dans les états de São Paulo, de Minas Gerais, de Bahia et du Paraná. Le Centre universitaire adventiste de São Paulo a créé le Noyau d'étude des origines pour orienter ses 4 000 élèves, y compris pour dispenser un

les universités publiques, le créationnisme ne trouve pas d'aval officiel, mais la conférence d'un défenseur de cette position - dans la prestigieuse Université fédérale de São Paulo - a provoqué des remous dans les milieux scientifiques.

Le *Jornal da Ciência*, publication Internet de la SBPC, divulgue des articles portant sur la polémique autour de l'*intelligent design*, version sophistiquée du créationnisme.[5] Quoique la position officielle de la SBPC soit contraire au créationnisme, son journal accepte des articles de membres qui le défendent, au nom du débat d'idées.

De façon plus spécifique, la revue Internet de l'association *ComCiência*, dans son numéro 56, daté de juillet 2006, avait pour thème «Créationnisme X Évolutionnisme », dont divers extraits ont aidé à la rédaction de cet article. Le numéro 65, de mai 2005, était consacré au thème «Science et Religion », dans lequel la question du créationnisme était aussi discutée, parmi d'autres thèmes, comme les tentatives des groupes catholiques et protestants du Congrès national d'empêcher l'approbation d'une loi réglementant l'utilisation de cellules-souche embryonnaires d'êtres humains. Leurs allégations reposaient sur l'inviolabilité du droit à la vie de l'embryon, qui devrait être considéré comme une personne dès l'instant même de la fécondation. Ce même groupe religieux parlementaire empêche la décriminalisation de l'avortement, même dans les cas extrêmes, comme l'anencéphalie du fœtus ou le viol de la mère.[6]

Même épisodiquement, la presse quotidienne consacre un espace au débat à propos de cette question. Les deux principaux quotidiens du pays, *O Globo* (Rio de Janeiro) et *Folha de São Paulo*, ont pris position contre le créationnisme, notamment dans le cursus scolaire. Dans le même sens, l'hebdomadaire *Época* (Rio de Janeiro) a publié divers articles abordant la question. Malgré le prestige dont ils jouissent, leur position est insuffisante à contrebalancer la presse religieuse nombreuse et diversifiée, notamment pentecôtiste, largement favorable au créationnisme.

---

cours appelé Science des origines, dans lequel le créationnisme est « prouvé et renforcé ».

[5] Le numéro 2782, du 6 juin 2005, présente une synthèse de lettres de lecteurs, au sujet de la conférence citée sur le créationnisme à l'Université fédérale de São Paulo.

[6] Il convient de mentionner, à ce sujet, la division de l'opinion publique, même en ce qui concerne les adhérents à une religion. Un sondage réalisé par le Centre d'études d'opinion, en 2005, révèle que sont favorables à l'avortement, dans certaines situations : 50,8% des catholiques, 47,1% des protestants pentecôtistes, 58,3% des protestants traditionnels, 66,7% des adeptes de l'umbanda, ainsi que 59% des sans religion. (Cantarino, 2005)

Un sondage d'opinion réalisé par l'hebdomadaire *Época*, fin 2004, a révélé que près d'un tiers des Brésiliens croyaient que, lors de sa création, l'homme avait déjà sa forme actuelle. Un peu plus de la moitié croient que l'homme s'est développé au fil du temps, mais suivant le plan et la direction de Dieu. Si 89% se déclarent favorables à l'enseignement du créationnisme dans les écoles, 75% préféreraient qu'il remplace la théorie de l'évolution dans le cursus scolaire. Bien que la tendance favorable au créationnisme soit inversement proportionnelle au niveau de scolarité, la majorité des titulaires de diplômes supérieurs se déclare toutefois créationniste, ce qui suscite des questions quant à l'effet de l'enseignement des sciences, tel qu'il est dispensé aujourd'hui, dans la formation des opinions sur cette question. À première vue, la diffusion du créationnisme au Brésil pourrait être interprétée comme un phénomène d'irradiation idéologique d'origine nord-américaine, parmi d'autres, dans le cadre du mouvement de mondialisation. Mais, pour Martins (2004), les conditions sociales et historiques favorisant l'expansion récente du créationnisme au Brésil ne se limitent pas à l'action d'associations et d'intellectuels en faveur de sa diffusion. Pour cet auteur, la remise en question, par la théorie de l'évolution, de la description biblique de la création du monde et de l'homme sape les fondements moraux de la société. Au lieu de la théorie de l'évolution, on cherche à restituer l'image du monde créé par Dieu, ainsi que toutes les espèces de plantes et d'animaux et l'homme lui-même. Dieu aurait fourni, avec la création, la loi de la convivialité humaine. C'est cette loi qu'il faut restituer, car elle se serait aujourd'hui perdue. C'est un ordre social que recherche le créationnisme. La lutte contre la théorie de l'évolution devient ainsi la lutte contre une situation réelle, ressentie comme menaçante : le monde actuel et ses crises.

L'influence contradictoire nord-américaine

Comme nous l'avons vu, c'est des États-Unis que nous sont parvenus les principaux facteurs de changement positifs et négatifs pour le champ de l'éducation au Brésil.

Citons, parmi les facteurs positifs indéniables, la modernisation de tous les niveaux d'enseignement. Les universités ont introduit la recherche et l'enseignement de post-graduat. L'enseignement des sciences au niveau fondamental a intégré l'expérimentation lorsque les conditions matérielles le permettent. Il s'agit là d'un aspect positif,

initié par le monde scientifique et matérialisé par la création et l'action de l'IBECC.

Mais les facteurs négatifs, bien qu'indirects, ont eu un impact important, car ils sont issus du champ religieux. Ils concernent le rejet de la théorie de l'évolution et l'appui à tout ce que dit la Bible, littéralement ou dans la version savante de l'*intelligent design*.

La diffusion des conceptions créationnistes ne s'est pas faite sans aide. Elle a été favorisée par la mise en place progressive de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, pour lequel militent les religions de tradition chrétienne, engagées dans la lutte contre l'animisme hérité de la tradition indienne et africaine, ainsi que pour l'établissement d'un champ de dispute légitime entre elles. Les conséquences délétères de ce fondamentalisme chrétien se font sentir hors du champ proprement éducationnel, car non seulement il diminue l'efficacité des programmes de santé dans le cadre scolaire, mais il renforce aussi les préjugés sociaux. Dans ce sens, ce sont les politiques publiques et l'action des ONG ayant trait à tout ce qui concerne le sexe et la reproduction qui en pâtissent.

Conclusion

Que peut-on prévoir pour l'enseignement religieux et l'enseignement des sciences dans les écoles publiques, dans un proche avenir ? Dans l'état actuel des études relatives aux champs éducationnel, religieux et politique ; on peut tout au plus émettre des hypothèses à partir d'indices objectifs.

Dans un premier temps, l'alliance chrétienne – catholique et protestante – en défense de l'enseignement religieux dans les écoles publiques semble avoir été efficace, ce qui a contribué à la défaite de la laïcité active et passive, implicite ou explicite et réduit drastiquement le contingent de pratiquants de cultes afro-brésiliens. Or, en raison de la croissance rapide du protestantisme pentecôtiste parmi les classes populaires, là où les religions d'origine africaine trouvaient leurs adeptes, le rapport de forces au sein de cette alliance pourra pencher du côté protestant.

Dans un second temps, une fois mis en place l'enseignement religieux dans les écoles publiques sous l'hégémonie chrétienne, il n'est pas inenvisageable de supposer que les disputes entre catholiques et protestants, aujourd'hui latentes, se déclarent et deviennent un élément de conflit au sein de l'école.

Les processus en cours permettent de prévoir la possibilité, en raison des conflits religieux à l'école publique qui se profilent déjà, de fournir les conditions d'une nouvelle laïcité. Certes, une laïcité (ou un laïcisme) doctrinaire, à la française, comme on tenta de l'implanter au Brésil au cours des quarante premières années de la République, n'a pas sa place.

Mais il se peut qu'une laïcité à caractère pragmatique, à l'américaine, trouve sa place. L'absence d'enseignement religieux dans les écoles publiques ne serait pas le résultat du refus de toute religion, mais un moyen de préserver les religions d'une lutte intestine pour l'hégémonie, qui s'avérerait autodestructrice. Les forces sociales de soutien à cette nouvelle laïcité ne viendraient pas de ceux se déclarant «sans religion ». Quoique leur nombre croisse à un rythme accéléré, leur dimension reste modeste face aux religieux, ce qui est en partie lié aussi à leur désorganisation politique. La base sociale de cette nouvelle laïcité se trouverait alors dans la forte augmentation des couches populaires au sein des Églises protestantes et dans une plus grande libération des religions afro-brésiliennes face au syncrétisme catholique. Les premières abritent des secteurs laïques et les secondes n'ont jamais recherché l'école publique comme instrument de diffusion de leurs croyances. Contrairement aux agnostiques, les pratiquants de ces religions ont une organisation propre (même si elle n'est pas aussi centralisée que celle de l'Église catholique) et une représentation politique combative.

Il est à espérer que l'enseignement religieux dans les écoles publiques soit supprimé, ou à tout le moins que s'il est sollicité par ses adeptes, les coûts soient alors couverts par les demandeurs ou par les associations religieuses. En conséquence, l'enseignement des sciences pourra éliminer, au moins à l'intérieur de l'école, les entraves à son développement.

Si tel est le cas, le Brésil se rapprochera de la situation des États-Unis, malgré les offensives religieuses fondamentalistes qui proviennent de ce pays. Pour George M. Thomas, les États-Unis constituent « la plus religieuse et la plus sécularisée des nations » (in Willaime et Mathieu, 2005). Dans ce pays, la Constitution définit, indirectement mais fermement, le caractère neutre des écoles publiques en matière de religion. La manifestation d'opinons religieuses de la part des élèves est permise au sein de l'espace scolaire, mais non celle du personnel enseignant ou de personnes étrangères à l'institution.

Le Brésil sera alors passé d'une laïcité à la française à une laïcité à l´américaine, reprenant les facteurs positifs des autres influences des États-Unis dans le champ de l'éducation brésilienne.

Références bibliographiques

Birman, P. & al. (2003). *Religião e espaço público*. São Paulo: Attar Editorial.

Brum, E. (2005). E no princípio era o que mesmo?, *Época*, *346*. Rio de Janeiro. Voir www.revistaepoca.globo.com

Cantarino, C. (2005). Mulher ou sociedade : quem decide sobre o aborto?, *ComCiencia*, *65*. Voir www.comciencia.br

Cunha, L. A. (1991). *Educação, Estado e Democracia no Brasil*. São Paulo: Cortez Editora.

Cunha, L.A. & Cavalière, A. M. (2007). L´enseignement religieux aux écoles publiques brésiliennes: formation des modèles hégémoniques, *Éducation comparée*, *61*, 125-148.

Jacob, C. R. & al. (2003). *Atlas da filiação religiosa e indicadores sociais no Brasil*. São Paulo: Editora Loyola.

Lugon, C. (1949). La *république communiste chrétienne des Guaranis – 1610/1768*. Paris: Éditions Ouvrières.

Martins, M. V. (2004). O criacionismo chega às escolas do Rio de Janeiro: uma abordagem sociológica, *ComCiência, 56*. Voir www.comciencia.br

Sepulveda, C. & El-Hani, C. N. (2004). Quando visões de mundo se encontram: religião e ciência na trajetória de formação de alunos protestentes de uma licenciatura em Ciências Biológicas, *Investigação em Ensino de Ciências, 9* (2), 1-36. Porto Alegre.

Sepulveda, C. (2004). Movimento criacionista : um risco à formação científica e cultural dos alunos da rede pública carioca, *Informativo da Sociedade Brasileira de Ensino de Biologia*, *1*. Voir www.sbenrio.org.br

Willaime, J-P. & Mathieu, S. (2005). *Des maîtres et des dieux – écoles et religions en Europe*. Paris: Belin.